



MUNICIPALITÉ DE
GRIMISUAT

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 31.07.2025

Visible par le public jusqu'au: 031.08.2028

Numéro de publication: BA-VS05-0000017028

Entité de publication

Commune de Grimisuat, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat

Demande d'autorisation de construire – la construction d'une maison de deux logements, d'une piscine et d'une pergola, Grimisuat

Titre du projet de construction

la construction d'une maison de deux logements, d'une piscine et d'une pergola

No pour consultation eConstruction

9cf122bd

Requérant(e)s

Partizan Shala

Auteur(e) de plans

HansRudi VonRickenbach

Auteur(e) de plans - Entreprise

Architectes Associés von Rickenbach, Torrent Sàrl

Parcelle(s)

Parcelle 4413, No Folio 31, Lieu-dit Tsavouisse

Coordonnées

1'122'641 2'595'926

Propriétaire(s)

Benoît Dénéreaz

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitat individuel H20

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction et auprès de l'administration communale, au 1er étage, guichet no 6, les jours ouvrables.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à Administration communale, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentifs aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Grimisuat

Place Mgr Gabriel Balet 1

1971 Grimisuat

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 01.09.2025